

SOMMAIRE

Rubriques	Pages
Éditorial	2
Billet du Maire	3
Vie politique	4 - 9
Aînés	10 - 11
Exposition des artistes et artisans	12 - 13
Brèves communales	14 - 15
École	16 - 17
Aide sociale et humanitaire	18 - 19
Gens de chez nous	20 - 21
Hommages	22
Zone 20	23
Tournoi de pétanque	24
Journée du Patrimoine	25
Film	26 - 27
Police municipale	27
Petit <i>quizz</i> sur votre commune	28
Offres «mobilité douce»	29
Informations communales	30 - 35
Agenda	36

ÉDITORIAL

Voilà, les dés sont jetés ! Vous avez choisi vos élus qui vous représenteront pour les quatre ans à venir.

La bataille fut rude pour une fois, voire à la limite de la courtoisie, ce dont les habitants n'ont pas vraiment l'habitude. Les places chères. Quelques surprises sont sorties des urnes.

L'Entente a été sanctionnée et n'a pas pu conserver la totalité de ses sièges. Elle n'en a plus que neuf sur les dix-sept. Les deux nouvelles listes ont réussi à placer plusieurs de leurs candidats au Conseil municipal. Par contre, au niveau de l'Exécutif, les trois candidats présentés par l'Entente Communale sont reconduits intégralement. Mais ils devront tenir compte de la nouvelle répartition des forces.

Bravo ! Vous avez été plus de 50 % à voter. C'est largement au-dessus de la moyenne cantonale qui ne se situe qu'à 39 %. Triste de constater que certains élus, comme en ville, ne représentent qu'une infime partie de la population. La majorité de celle-ci préférant rester silencieuse. À Vandœuvres, il est encourageant de voir que cette élection a été prise au sérieux par plus de la moitié des habitants (926 électeurs sur les 1722 inscrits).

Le Conseil municipal aura donc neuf conseillers municipaux de l'Entente, cinq de *Vand'Œuvres Pour Vous* et trois des *Vert' libéraux*. À noter que c'est la première fois qu'une liste représentant un parti national fait son apparition dans notre commune. Les hommes seront en majorité (10) en partie grâce aux *Vert' libéraux* qui n'ont pas de femme parmi leurs élus.

Vous pourrez découvrir le portrait de vos nouveaux élus en page 4. Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux venus. Nous en profitons pour rendre hommage à ceux qui s'en vont de leur plein gré après avoir siégé parfois pendant plusieurs législatures et consacré de nombreuses heures de leur vie privée à la communauté, il faut le relever. Parfois, on ne se rend pas forcément compte des sacrifices personnels que cela implique, même si l'intérêt en vaut bien la peine. Alors, rendons hommage à Mesdames Michèle Stalder et Florence Schmitz et à Messieurs

Thierry Pradervand, Jean-Philippe de Tolédo, Eric Pradervand, Justin Benoit, Nicolas Terrier et Daniel Rinaldi. Ainsi, les listes de Vandœuvres Convivial et Vandœuvres Avance disparaissent. D'autres n'auront pas eu la chance de voir leur mandat reconduit. Parfois, le sort est cruel et le résultat des urnes sans pitié. Ils ont su l'accepter avec dignité. Une petite pensée pour eux, car ils n'avaient pas démérité et ne sont par réélus uniquement à cause du système proportionnel qui prévalait pour cette élection.

À chacun, au nom de tous, nous formulons nos vœux les meilleurs pour leur futur et les félicitons et les remercions vivement pour leur engagement sans faille au profit de Vandœuvres.

Pour cette nouvelle législature, d'importants chantiers attendent les élus, tels que la construction d'un immeuble pour créer des logements destinés en priorité aux ressortissants de Vandœuvres, la réhabilitation de la Maison Bianchi, la renaturation des nants de la commune.

Une nouvelle équipe est née. Que celle-ci, pour faire honneur à la mission qui lui a été confiée par le peuple, se mette *in corpore* au travail sans tarder !

À la lecture de votre journal préféré (ce dont nous aurions peine à douter !), vous trouverez un très beau texte du pasteur Bruno Miquel.

Lorin Voutat

BILLET DU MAIRE

Une rude campagne !

Oui ! La campagne a été rude ! Et pour tout le monde ! Pas seulement pour ceux qui l'ont voulue ainsi ou pour ceux qui ont dû l'accepter, pas seulement non plus pour ceux qui se sont mis en danger le long des routes en placardant des affiches ou pour ceux qui ont riposté par sprays interposés, pas seulement encore pour ceux qui ont imaginé les « tous-ménages » ou pour ceux qui les ont nuitamment distribués, pas seulement enfin pour ceux qui se sont battus ou pour ceux qui ont laissé faire... Non ! Cette campagne électorale a aussi été difficile et longue pour vous, chères Vandœuvriennes, chers Vandœuvriens, qui avez enduré une offensive d'un genre nouveau dans notre commune.

Tout est rentré dans l'ordre, les bords de route sont à nouveau propres et réservés à des annonces plus festives, les boîtes aux lettres ne débordent plus et la commune a retrouvé sa sérénité habituelle.

Vous l'aurez compris, j'ai choisi le ton de la plaisanterie pour aborder un sujet qui n'a fait rire personne durant de longues semaines. Si je me permets de m'égayer, ce n'est pas par moquerie, mais parce que l'autodérision constitue l'un des meilleurs moyens de faire redescendre une pression qui est montée très haut.

Je redeviens sérieuse pour vous apporter le message suivant, en ma qualité de responsable des autorités que vous avez élues les 13 mars et 17 avril derniers.

Une période électorale d'une telle vigueur laisse forcément des traces. Il nous faudra apprendre à les effacer, nous que vous avez désignés pour présider, durant quatre ans, aux destinées de Vandœuvres. Nous devons apprendre à nous connaître réellement, à nous faire confiance, à nous respecter surtout, pour que ces traces ne restent pas les signes indélébiles d'une mésentente cordiale, mais deviennent les premiers pas d'une saine coopération.

Certains diront que je suis utopiste, naïve, en dehors des réalités ou, pire, hypocrite... Bien sûr, il faut un certain optimisme pour oser les lignes de

ce billet (je me permets de vous renvoyer, dans ce journal, à la présentation que chacun a dû faire de soi-même pour me comprendre...)

Tout autant que ma personnalité, c'est ma fonction qui me pousse à ces réflexions constructives : on ne peut s'engager dans une nouvelle législature (alors qu'onze conseillers municipaux sont nouveaux) sous le signe de la méfiance, de l'arrogance, de l'incompréhension mutuelle ou de l'intransigeance. Il faut, tout au contraire, écouter, partager, négocier, pour convaincre, rassembler et construire. Il faut instaurer un climat de confiance et de respect (mon maître-mot) pour qu'une collaboration saine et non pas oppositionnelle s'instaure. Cette tâche me paraît à l'évidence faire partie, non seulement de mes convictions personnelles, mais de mes responsabilités. C'est pourquoi j'ose dire et veux croire que la première séance du conseil municipal, qui aura lieu le 6 juin, sera celle d'une rencontre entre plusieurs façons de penser mais une seule façon d'agir : le bien-être des habitants de Vandœuvres, la préservation des valeurs exceptionnelles et le développement harmonieux des acquis de notre commune !

C'est pour cela que nous avons été élus et c'est cela que nous devons défendre, sans parti pris ni intérêt personnel, avec sincérité, honnêteté et, parfois, courage et opiniâtreté !

Catherine Kuffer
Maire

VIE POLITIQUE

EXÉCUTIF

Catherine Kuffer-Galland



Âgée de 58 ans, je suis mère d'un garçon et de deux filles adultes et maire de la commune de Vandœuvres depuis 2003.

J'ai effectué toutes mes études à Genève, où j'ai obtenu la maturité latine, puis le brevet d'avocat. Après quatre ans passés à Berne, je suis venue m'installer à Vandœuvres, commune dans laquelle la famille de mon mari est établie depuis la deuxième moitié du 19^e siècle.

L'organisation de ma vie familiale ne m'ayant pas permis d'embrasser une carrière professionnelle, je me suis engagée dans de nombreuses activités bénévoles (j'ai notamment été visiteuse de prison), ai été juge suppléant à la Chambre des tutelles, puis ai eu la chance d'être appelée au conseil de fondation de l'EMS Maison de Pressy, dont je suis l'actuelle présidente. Je suis membre de l'Assemblée constituante et vice-présidente de l'Association des communes genevoises.

D'un esprit curieux et ouvert, on me définit comme une personne loyale, respectueuse de mes engagements comme de mes interlocuteurs, soucieuse mais irrémédiablement positive, franche et consensuelle.

Je vous remercie chaleureusement de m'avoir renouvelé votre confiance, que je m'efforcerai de ne pas décevoir.

Emmanuel Foëx



55 ans

Marié, une fille. Je suis à Vandœuvres depuis ma naissance.

Photographe, producteur media.

Comme la plupart d'entre nous, je demeure très attaché à la valeur environnementale et paysagère de notre territoire.

Malgré la pression de l'immobilier, il est encore envisageable de préserver ça et là les caractéristiques constructives de notre identité communale. Mais la défense de ce patrimoine exige une attention particulière et le choix d'une politique volontaire qui associe, par la concertation, les propriétaires et les exploitants agricoles.

De même est-il essentiel de collaborer avec les communes voisines et de s'assurer l'appui du canton, afin que nos réalisations et nos projets puissent être pérennes.

Gabrielle Gourdou-Labourdette



58 ans, mariée, mère de deux enfants. Productrice d'huile d'olive.

Conseillère municipale 1994-2003.

Adjointe au Maire depuis 2003.

Forte de mon expérience à l'exécutif, je poursuivrai mon engagement communal avec loyauté et conviction en privilégiant la concertation et la communication avec nos habitants.

Étant adepte de sports d'endurance, j'aurai, je l'espère, la combativité et la ténacité nécessaires pour défendre avec objectivité les grands projets votés par le conseil municipal, tout en respectant avec vigueur la gestion des deniers publics et les intérêts de nos habitants.

Les Vandœuvriens, jeunes ou moins jeunes, qui me connaissent savent que je suis une personne de terrain, pragmatique, qui cherche à résoudre les problèmes qui se présentent avec efficacité et discrétion. Aux paroles, je donnerai la prévalence aux actes.

VIE POLITIQUE

CONSEILLERS MUNICIPAUX

Laurence Castella



J'ai 36 ans, je suis mariée et ai deux enfants de 11 et 14 ans.

Maman de jour durant cinq ans.

Secrétaire comptable habitant Vandœuvres depuis douze ans.

Très active au sein de notre commune, organisatrice de la bourse aux jouets et habits qui a lieu deux fois par année. J'aime la communication et la franchise des gens.

Je suis une personne combative et toujours à l'écoute.

Véronique Christe



47 ans

Conseillère municipale depuis 1999.

Présidente du Conseil municipal (2010-2011).

Présidente du Conseil municipal (2004-2005).

Présidente du Comité pour l'inauguration de la

nouvelle place (2010).

Présidente de la commission École, sports et loisirs (1999-2007).

Présidente de la commission Feu et sécurité (2003-2006).

Présidente des cuisines scolaires de l'école de Vandœuvres (1997-1998).

Trésorière de l'APEVAN (Association des Parents d'Élèves de l'École de Vandœuvres) (1996-2000).

Présidente de la commission Feu et sécurité (2003-2006), je peux me féliciter d'avoir obtenu une nouvelle caserne à nos pompiers qui se trouvaient à l'étroit dans la leur, d'avoir secondé efficacement Madame le Maire et d'avoir organisé un exercice rallye qui restera dans les annales de

la compagnie.

Membre depuis sa création de la commission Information et publications qui rédige *La Coquille*, organe d'information communale, je suis ravie de jouer la reporter afin de transmettre aux habitants l'actualité de leur commune.

Membre de la commission Culture, manifestations communales et Aînés (vice-présidente 2009-2011), membre des comités d'organisation des différents spectacles dans le parc : Barbe Bleue (2004), La Locandiera (2006), Dom Juan (2008), co-organisatrice des différentes sorties des Aînés, de manifestations caritatives : la Médiante (2006), inauguration de la place du village (2010), c'est surtout la notion de proximité et le contact avec les habitants qui me plaisent.

Mes objectifs : continuer à me battre pour le bien-être des communiens tout en ayant le regard tourné vers l'avenir.

Hervé Despland



64 ans

Marié, un enfant.

Chemin des Buclines 31.

Chef d'entreprise.

Membre du Conseil municipal depuis 2007.

Ma qualité de chef d'une entreprise du bâtiment me permet d'avoir une approche professionnelle et rationnelle sur la rénovation et l'entretien des bâtiments communaux.

Au cours de mon précédent mandat, j'ai été l'initiateur d'un nouvel éclairage public sans mercure, moderne et précurseur (baisse de la consommation d'énergie de 60%).

Je vous remercie de m'avoir renouvelé votre confiance pour cette nouvelle législature et je me réjouis d'ores et déjà de poursuivre dans cette voie avec mes nouveaux collègues.

Mathieu Erbeia



28 ans

Ostéopathe pratiquant sur la commune.

Après avoir suivi une partie de mes classes primaires dans une école catholique de Genève, j'ai continué mon éducation scolaire à l'école Moser

pour y passer une maturité fédérale classique (latin-grec) en mention bilingue allemand-français.

J'ai ensuite entamé des études de médecine allopathique avant de rapidement me rediriger en médecine ostéopathique, une spécialité plus à l'écoute des patients selon moi.

Ma famille est établie à Vandœuvres depuis la fin des années 1890. Mon grand-père Primo Erbeia et mon père François Erbeia, furent déjà tous deux pompiers (dont dix ans en tant que capitaine pour le second), conseillers municipaux et adjoints à Vandœuvres. Suite à leur important investissement personnel envers la commune, je m'encourage aujourd'hui à perpétuer une sorte de «tradition familiale» en œuvrant Pour le bien de Vandœuvres pour la voir évoluer tout en gardant un esprit de village proche de celui d'antan.

Floriane Ermacora



64 ans

Brevet d'enseignante en poche, j'exerce le métier d'institutrice durant vingt ans avant de donner une autre orientation à ma vie professionnelle.

Je rejoins alors l'Office du personnel de l'Etat où je suis responsable de la formation des collaborateurs et des cadres de l'administration cantonale genevoise.

Durant mes sept années au centre de formation de l'Etat, je poursuis moi-même des actions de formation et obtiens un certificat en management, puis un post-grade en administration publique à l'Université de Genève.

Après sept années en qualité de directrice du service cantonal du cadastre, je rejoins le Secrétariat général du département de l'intérieur

dirigé alors par M. Robert Cramer où j'exerce, notamment, la fonction de responsable des ressources humaines.

Cessant toute activité professionnelle à la fin du mois d'avril, j'ai saisi l'opportunité de présenter ma candidature au Conseil municipal afin de poursuivre mon engagement dans la vie publique.

Enfin, je suis administratrice d'un grand EMS genevois où je préside la commission des finances.

Jean-Pierre Gardiol



59 ans

Vandœuvrien depuis presque toujours, j'ai de la bouteille politique puisque élu au Grand Conseil pendant douze ans où l'on appréciait ma loyauté et ma franchise.

J'ai aussi beaucoup milité dans les associations professionnelles et sais faire la part des choses afin d'arriver à un consensus constructif. J'ai exercé durant ma vie plusieurs métiers me donnant une expérience dans bien des domaines.

Bien que jamais candidat au conseil municipal, j'ai déjà œuvré pour la commune, mais surtout contre la construction du GICAL, centre de compost qui aurait dû être créé vers le chemin de la Seymaz, et qui aurait certainement généré des nuisances irréversibles pour toute la commune.

Élu pour cette législature, je suis convaincu que les débats d'idées seront sereins et constructifs dans le but d'être à l'écoute des citoyens et faire tout mon possible pour répondre à leurs attentes.

Claire de Haller



51 ans

Veuve, trois enfants (24, 22, 15 ans).

Bachelor en Sciences Politiques.

Mère au foyer.

J'ai choisi de m'installer à Vandœuvres il y a plus de vingt ans déjà.

Mes filles sont allées à l'école communale, j'ai été présidente de l'Association des Parents d'Élèves de Vandœuvres (APEVAN), puis investie dans la création de la Bibliothèque de l'école.

Depuis quelques années, je donne l'enseignement du catéchisme à la paroisse protestante de Cologny-Vandœuvres-Choulex.

J'aime Vandœuvres et suis heureuse d'avoir été élue conseillère municipale.

Christophe Imhoos



52 ans

Citoyen vandœuvrien depuis près de vingt ans, je suis actif sur la commune, depuis 1997 comme sapeur-pompier et depuis 1999 comme conseiller municipal.

Après trois législatures, j'ai décidé de poursuivre mes activités politiques communales en lançant une section locale du nouveau parti «Vert'libéraux».

Avocat au barreau, je suis spécialisé dans la prévention, gestion et résolution amiable des conflits de toute nature (civil, familial, successoral, voisinage, justice pénale/restoratrice). J'interviens souvent en qualité d'arbitre ou médiateur assermenté et suis en outre formateur en médiation auprès du groupement Pro-Médiation (GPM).

Je suis père de deux filles, Alison, 23 ans, et Gabriela, 21 ans, qui poursuivent chacune des études, la première à Genève à l'École Hôtelière de Genève, la seconde à Paris à la faculté de médecine Paris VII.

Ma compagne est Wendy Golding, propriétaire de l'Espace Bien-Être «Sundew» sur la place de Vandœuvres, également active comme cathéchète à la Paroisse de Cologny-Vandœuvres-Choulex et auprès des Dames Paysannes de notre commune.

Pascal Liengme



55 ans

Marié, trois enfants.

Artiste et artisan bâtiment.

Habitant et résidant depuis toujours au milieu du hameau de Crête, route

de Mon-Ideé, je suis sensible aux problèmes de nuisances des routes (voir documentaire Tell Quel, TSR, 1983)

Également un des membres fondateur de l'A.S.T.V. (Association Sécurité Tranquillité à Vandœuvres).

Convaincu que la présence de la nature dans notre environnement est primordiale pour l'éducation et l'ouverture des générations à venir, mes valeurs sont aussi la défense de notre patrimoine.

Ariane de Lisle-Sarasin



51 ans

Conseillère municipale depuis 2007, je souhaite poursuivre mes mandats, m'investir encore dans la commune où je suis née et ai grandi. Je nourris pour elle une passion bâtie sur ma famille, mes racines,

et manifeste une curiosité engagée pour l'actualité, la politique locale et les fêtes où j'aime beaucoup m'impliquer. Je cultive un intérêt avéré pour les enfants, les personnes âgées et les animaux.

Femme d'entrepreneur, je dispose du temps et des conseils pour écouter, proposer et obtenir de mon groupe qu'il avance avec des solutions comprises par tous.

Ma première législature a été une formation édifiante sur les rapports entre les diverses sensibilités de notre Conseil et les citoyens de notre village, rencontrés lors de mes visites et au cours de la vie villageoise, ainsi que dans les missions qui m'ont été confiées. C'est avec un réel attachement aux valeurs exprimées par toutes ces personnes que je renouvelle mon engagement, enrichi par cette expérience.

Baptiste Maréchal



J'ai 20 ans, je suis étudiant en première année à l'Université de Genève dans le département des Hautes Etudes Commerciales (HEC).

J'ai toujours vécu à Vandœuvres où j'ai suivi mon école primaire, ce

qui fait que je lui attache une importance toute particulière.

En tant que Vandœuvrien, j'ai envie d'apporter un regard neuf dans la commune et espère pouvoir représenter la jeunesse au sein de cette dernière.

En tant que jeune conseiller, j'accomplirai au mieux mes responsabilités pour perpétuer son bon fonctionnement.

Julien Pradervand



Je suis né sur la commune en 1978, je fais partie de la troisième génération des Pradervand à Vandœuvres.

Issu d'une famille d'agriculteurs, c'est donc tout naturellement que je me suis orienté vers

ce métier et j'ai obtenu mon diplôme de l'école d'agriculture de Marcelin.

J'ai également eu la chance de grandir parmi les chevaux qui sont devenus par la suite une passion et mon métier après l'obtention de mon CFC d'écurier.

Je suis aujourd'hui à la tête des Écuries de Crête et du domaine agricole familial. Ce qui me permet notamment de former de jeunes cavaliers à la pratique de ce sport et de participer à l'organisation de manifestations hippiques sur la commune.

J'espère pouvoir contribuer durant cette législature au développement de notre commune dans le respect de son environnement et de ses habitants.

Christian Schmitz



44 ans

Vandœuvres, fort lieu d'attachement familial depuis des générations. Je déroge toutefois à la tradition en venant au monde à Zurich où j'ai passé mon enfance ponctuée de vacances

d'été chez les grands-parents et les cousins romands.

À l'âge du collège, mes parents décident de rentrer à Vandœuvres et dès cet instant j'arpente les routes communales avec mon « super » vélomoteur, notamment pour aller au catéchisme chez le Pasteur Sordet.

Après des études de droit à Fribourg, un MBA à Chicago et des années passées dans une banque à Zurich, Chicago et New York, je reviens à Vandœuvres en 2002. Mes trois enfants, ma femme et moi y vivons très heureux depuis. Je travaille comme Directeur au sein d'une banque privée dans le domaine de la gestion de patrimoines.

Dans mon temps libre j'apprécie l'Histoire, faire la cuisine et de temps à autre relever des défis sportifs, comme le marathon de New York, une course d'aviron à Venise ou l'ascension du Mont-Blanc.

René Stalder



Né à Vandœuvres, il y a 47 ans, à la ferme des Bougeries, marié et père de deux enfants, je suis fier d'être un Vandœuvrien. Issu de la troisième génération, notre famille a toujours travaillé la terre.

Ayant repris le domaine en exploitation depuis 1994, et devenu propriétaire suite au décès de mon père en 2005, j'exploite 72 ha, soit 16 ha en propriété et 32 ha en location à Vandœuvres, et depuis peu j'ai la responsabilité du domaine de Belle-Idée, qui représente le solde de 24 ha.

Aimant le contact humain, et le sens du devoir, je suis également sapeur-pompier de la compagnie de Vandœuvres.

Me sentant très concerné par l'environnement, et de par mes connaissances de la région, j'ai décidé de m'investir pour ma commune. J'ai été élu conseiller municipal de 1999 à 2006, et député au Grand Conseil pendant quatre ans de 2005 à 2009.

La surcharge de travail m'a obligé malheureusement à arrêter cette dernière activité. Cependant, un grand vide s'est installé en moi et je me devais de revenir dans ma commune, raison pour laquelle je me suis représenté au conseil municipal de Vandœuvres.

J'espère retrouver du plaisir et une certaine

sérénité avec mes anciens et nouveaux camarades au sein du conseil municipal.

Christine Turrettini



48 ans

Lors de mon arrivée à Vandœuvres, j'ai présidé le jardin d'enfants le Toboggan, puis me suis occupée de l'organisation du Marché de Noël du village pendant plusieurs années.

Gérante de l'ancienne boutique la Pinède sise au centre du village, j'ai pu goûter à la vie villageoise. J'ai aussi participé à l'organisation des différents spectacles dans le parc de la mairie.

Engagée dans la paroisse de Coligny-Vandœuvres-Choulex, j'ai rendu visite aux personnes âgées et donne actuellement des cours de catéchisme.

Ayant travaillé dans des domaines variés (humanitaire, communication et décoration), je me réjouis de consacrer du temps à ma commune que j'affectionne particulièrement.

Gilonne Vermeil



Née à Genève en 1963, mariée et maman de trois enfants qui ont 17, 15 et 12 ans, j'habite la commune depuis sept ans.

Diplômée de l'EPFL, j'exerce aujourd'hui mon métier d'architecte à temps partiel.

Je partage mon temps entre ma famille, mon travail, un engagement à la paroisse protestante auprès des enfants du primaire (depuis 2004) et le conseil municipal (depuis 2007).

J'affectionne les sports en plein air, en particulier la marche et le ski en montagne ou la voile que je peux partager avec ma famille et mes amis.

J'apprécie les arts visuels, sensibilisée par une année d'étude en histoire de l'art.

Ayant vécu quatre ans à l'étranger, j'aime le voyage et suis toujours curieuse de découvrir d'autres cultures.

J'aime partager, écouter et apporter ce que je peux pour aller de l'avant ensemble.

Lorin Voutat



48 ans

Passionné par les nouvelles technologies de l'information et entrepreneur dans l'âme, j'ai fondé quatre start-up à Genève, toutes leaders dans leur domaine spécifique: ilion Security

SA, IRIS SA, Adeya SA et Abonobo SA.

Soucieux de laisser un futur radieux à ma fille Albane (6 ans), je m'engage en politique voilà quatre ans au Conseil municipal de Vandœuvres, commune dont je suis originaire et dans laquelle j'ai grandi. Je préside la commission Information et publications. Conscient de l'importance des aînés et des témoignages qu'ils peuvent laisser, j'ai fait réaliser le film «Mémoires de Vandœuvres».

Pendant mon temps «libre», je me consacre à de nombreuses activités, telles que les pompiers volontaires, juge employeur aux Prud'hommes et membre du comité de plusieurs associations caritatives.

Afin de m'enrichir de cultures et de rencontres diverses et variées, et surtout très curieux de nature, j'ai parcouru de nombreux pays.

Cette ouverture sur le monde et les peuples différents rencontrés me poussent naturellement à être à l'écoute et à mieux saisir certains problèmes liés à une population hétéroclite.

Et pour mieux m'imprégner de ma commune dont je suis très fier, j'aime la parcourir au guidon de mon VTT (subventionné généreusement par le CM !)

AÎNÉS

Nous sommes tous des survivants, des rescapés (à tous ceux nés avant 1940)



Nous sommes nés avant la télévision, avant la pénicilline, avant les produits surgelés, les photocopiers, le plastique, les verres de contact, la vidéo et le magnétoscope, et avant la pilule. Nous étions là avant les radars, les cartes de crédit, la bombe atomique, le rayon laser, avant le stylo à bille, avant les lave-vaisselle, les congélateurs, les couvertures chauffantes, avant la climatisation, avant les chemises sans repassage et avant que l'homme ne marche sur la lune.

Nous nous sommes mariés avant de vivre ensemble. La vie en communauté se passait au couvent. Le « fast-food » pour les Anglais était un menu de Carême, et un « big-mac » était un grand manteau de pluie appelé Mac-Intosh. Il n'y avait pas de mari au foyer, pas de congé parental, pas de télécopie, ni de courrier électronique.

Nous datons de l'ère d'avant les HLM et d'avant les *Pampers*. Nous n'avons jamais

entendu parler de la modulation de fréquence, de cœur artificiel, de transplant, de machine à écrire électrique, ni de jeunes hommes portant une boucle d'oreille.

Pour nous un ordinateur était quelqu'un qui conférait un ordre ecclésiastique, une puce était un parasite non-électronique, et une souris était de la nourriture de chat. Les paraboles se trouvaient dans la Bible, pas sur les toits. Un site était un point de vue panoramique, un CD-Rom nous aurait fait penser à une boisson jamaïcaine, un joint empêchait un robinet de goutter, l'herbe était pour les vaches et ne se fumait pas, une cassette servait à ranger des bijoux. Un téléphone cellulaire aurait été installé dans un pénitencier. Le roc était une matière géologique, un gai était quelqu'un qui nous faisait rire, et made in Taiwan était de l'exotisme.

Une chaîne stéréo était d'abord une chaîne, éventuellement munie d'un haut-parleur de TSF à chaque bout pour pouvoir entendre des deux oreilles à la fois.

Mais nous étions sans doute une bonne race robuste et vivace quand on songe à tous les changements qui ont bouleversé le monde et à tous les ajustements que nous avons su négocier.

Pas étonnant que nous nous sentions parfois sûrs de nous et fiers d'avoir su sauter le fossé entre nous et la génération d'aujourd'hui.

Après tout, nous sommes d'un bon crû. Santé à tous !

Michel Hagmann

Photographies : Hervé Despland





EXPOSITION DES ARTISTES ET ARTISANS

Le weekend des 9 et 10 avril eut lieu la traditionnelle exposition des artistes et artisans de Vandœuvres.

Par une météo très estivale, de nombreux visiteurs et curieux sont venus au centre communal découvrir les créations de l'artisanat local.

Les stands sont nombreux et les artisans présentent leur travail : des peintures, des sculptures, des objets avec des photos de Vandœuvres, des stylos en bois, des œuvres lumineuses, des calendriers-photos, des assemblages en bois, de l'huile d'olive et même de la liqueur ! Les techniques de peinture sont diverses : huile, techniques mixtes, aquarelle...

Laurence Senger, avec son fils Jean-Philippe, est venue en famille pour exposer leurs œuvres : la maman peint des acryliques sur toile non-figuratives et spontanées et son fils nous présente des magnifiques photos de San Francisco qui jouent avec les textures et la géométrie des bâtiments.

Dans un esprit de tradition, Suzanne Hardmeyer crée et expose de magnifiques dentelles et nous retrace avec passion l'historique de ce bel et fort difficile artisanat qui demande beaucoup de patience et de précision.

Pascal Liengme nous présente des sculptures, notamment de pierres polies, et des peintures.

Dans un tout autre registre, Monique Décosterd a choisi d'exposer un hommage dédié à deux danseuses qui ont habité au chemin de la Cocuz à Vandœuvres. L'exposition met en scène des habits, objets, valises, programmes de Marthe et Juliette Lebherz. Rappelons que la première était danseuse étoile à l'Opéra de Paris et la deuxième costumière au Palais Garnier.

À son stand, Françoise Buffat dédicace son livre « Le Retour de Compostelle ».

Les visiteurs découvrent et déambulent à travers les stands, puis profitent de la restauration orchestrée par la famille Valot. À l'extérieur, l'espace du Cercle des Agriculteurs remporte un vif succès et nombre de gens repartent avec des plantes à installer dans leur jardin et continuent leur propre fête des artisans, mais cette fois à la maison...

Texte et photos : *Florence Schmitz*





Les doigts de fée de Mme Suzanne Hardmeyer



Stand de Mme Monique Décosterd, un hommage dédié aux soeurs Lebherz



Stand de M. Pascal Liengme présentant ses sculptures



Espace du Cercle des Agriculteurs



Stand de la famille Castella : poterie, sculptures avec matériaux de récupération, huiles et liqueurs.

BRÈVES COMMUNALES

Café-croissants du mardi 8 mars 2011

Monsieur Schneider, cette année, nous a totalement dépayés. En la salle communale de Choulex, face à une assistance nombreuse, il nous a proposé un voyage à travers la Hollande, où les tulipes sont une activité naturelle pour eux. La surprise, lors du spectacle splendide de grandes variétés de couleurs et de formes, c'est d'apprendre que toutes les fleurs que nous voyons ne sont pas toutes destinées à la vente, mais des champs entiers sont fauchés pour fournir les oignons aux jardiniers que nous sommes. Ce système floral est surprenant, tant au point de vue floral qu'administratif.

Lors de nos pérégrinations à travers la Hollande, nous avons pu admirer une multitude de moulins à vent, qui ont ou avaient comme fonction de changer l'eau de niveau, car ce pays a la particularité de se trouver en partie en dessous du niveau de la mer, et c'est pour ça que d'immenses portes, de plusieurs tonnes, font office de protection et d'écluses pour les bateaux qui assurent l'arrivée des victuailles dont le pays a besoin. Ces importants travaux sont directement entrepris par le gouvernement, qui évite, ainsi, les contestations possibles.

CF

Prix de l'artisanat genevois

Chaque année, au mois de mai, l'Association des communes genevoises (ACG) remet le prix de l'artisanat genevois à un artisan méritant. Un jury décide de la branche dans laquelle le prix va être attribué, et, durant une année, il parcourt les échoppes, magasins, ateliers et autres lieux, souvent discrets, dans lesquels s'expriment les talents d'artisans passionnés.

Cette année, l'ACG a décerné la distinction à un enfant de Vandœuvres, Monsieur Alain Brönnimann, artisan boucher. Bien connu par ailleurs pour ses performances sportives en cyclisme et course à pied, il est le représentant de la troisième génération de bouchers-charcutiers.

Établi à Carouge, il exerce son art depuis trente ans déjà, succédant à son père, Monsieur Manfred



Brönnimann, qui lui a appris le métier. Monsieur et Madame Brönnimann, domiciliés depuis 34 ans à Vandœuvres, peuvent être fiers et heureux de l'attribution de ce prix, qui récompense, somme toutes, trois générations d'une entreprise familiale de maîtres-bouchers.

CK

Projet d'immeuble/s à la route de Meinier

La très longue procédure devant permettre la construction d'environ trente logements, à la route de Meinier, juste après le centre communal, suit son cours. Étant donné le montant estimé des travaux (un parking souterrain, une place de jeux et de rencontre, le réaménagement de la déchetterie, du parking extérieur et des abords du centre communal font partie du projet), la commune doit se soumettre aux règles des marchés publics (AIMP). Ce qui l'oblige à suivre des règles très strictes. Une information à la population sera organisée cet automne, simultanément à l'exposition des résultats du concours organisé pour choisir le bureau d'architectes mandaté pour le projet.

Celles et ceux qui regrettent la disparition des courts de tennis et du « terrain vert » peuvent être rassurés, comme j'ai déjà eu l'occasion de le dire : le projet doit comporter une aire de jeux, et le tennis trouvera sa place dans la zone sportive à l'étude dans le périmètre du manège de Crête.

CK

Mini-déchetterie route de Choulex

Comme nous vous l'annoncions dans le dernier numéro de *La Coquille*, une mini-déchetterie a été construite devant l'immeuble 2-4 route de Choulex. Ce petit centre de tri est réservé aux locataires de cet immeuble et aux entreprises qui y sont installées, ainsi qu'aux habitants des immeubles voisins. Les TPG et la Direction générale de la mobilité (DGM) ont donné leur autorisation à cet aménagement, dont le but est d'apporter une solution à l'entreposage des déchets dans ce secteur et de répondre à la nécessité de libérer l'arrière-cour bordant l'immeuble de l'auberge de son encombrement. Les conteneurs sont privatifs et seuls ceux qui disposent d'une clef peuvent en bénéficier, limitant ainsi les désagréments redoutés par certains villageois.

CK

Inauguration à l'école

Dans le cadre de « Les Arts et l'enfant », la classe des 6 P a créé une fresque en terre cuite sur le thème de la mythologie grecque sous la direction de Monsieur Jean-Marie BORGEAUD, maître spécialiste en arts visuels.



A. Bachmann

Un vernissage a permis aux parents des élèves de découvrir ce bas-relief avec les explications des élèves réalisateurs. Cette œuvre collective restera accrochée définitivement à l'intérieur du mur d'entrée de l'établissement en souvenir de cette volée d'élèves qui quittera définitivement l'école pour le cycle.

GGL

Travaux SIG chemin de la Blonde

Les SIG ont reporté au mois de septembre la suite - et fin ! des travaux qu'ils ont entrepris sur ce chemin à la fin de l'hiver pour installer une nouvelle conduite de transport d'eau potable. Lorsque ce chantier sera terminé, un nouveau revêtement sera posé sur le haut du chemin de la Blonde, actuellement en très mauvais état.

Quant aux travaux de mise en séparatif eaux claires/eaux usées, que la commune devait mener à la suite, ils sont suspendus, en attente de l'autorisation d'une modification du tracé et, surtout, des résultats d'une étude de renaturation du nant du Moulonais, qui pourrait compléter le projet de manière écologique, en dirigeant une partie des eaux claires dans ce ruisseau remis en état.

CK

ANNONCE

Fête inaugurale

Réservez d'ores et déjà la date du 1^{er} septembre en fin de journée. Une manifestation communale aura lieu dans le parc de la mairie à l'occasion de trois inaugurations : celle de la mairie, entièrement rénovée, celle de la renaturation du nant du parc et celle de la nouvelle législature 2011-2015.

Là encore, un tous-ménages vous parviendra en temps voulu pour préciser les modalités de cette manifestation.

CK

Gestion des déchets

Le concessionnaire de la voirie nous ayant rendus attentifs au fait qu'il retrouve régulièrement des sacs à ordures éventrés le long des routes, nous vous rappelons les règles à respecter concernant le dépôt des ordures ménagères.

Les conteneurs peuvent être déposés devant votre propriété dès 18h30, le soir précédant le ramassage. Par contre, les sacs à ordures ne doivent pas être déposés avant le matin de la levée.

Nous vous remercions de votre compréhension. L'effort qui vous est demandé soulagera la voirie à qui incombe la tâche ingrate de ramasser des déchets putrescibles abandonnés sur la voie publique.

EF

ÉCOLE

École de Vandœuvres : Contexte d'élaboration du document règlement et sanctions

Cette année 2010-2011, dans le cadre du projet d'établissement, la réflexion et le travail des équipes enseignantes ont porté notamment sur l'axe « Elève, un métier... ». Un cahier des charges de l'élève, commun à tout l'établissement, a été élaboré.

Un des éléments évalués à travers ce cahier des charges est la capacité de l'élève à respecter les règles de vie de la classe et de l'école. **L'équipe enseignante de Vandœuvres** a eu envie d'approfondir les différentes notions qui peuvent être travaillées avec les élèves à partir de cet item telles que règle de vie, règlement, loi, transgression de la loi, sanction. Ce travail a amené les enseignants à revoir les différents points du règlement de l'école et à y adjoindre des sanctions

adaptées. En effet, pour bien vivre ensemble à l'école, il est important d'avoir un cadre proposant des points de repère et garantissant à chacun le droit de vivre en sécurité. Cela passe notamment par une définition claire des limites posées par les règles et, en cas de transgression de ces règles, par des sanctions connues et appliquées dans un esprit de justice, de cohérence et de clémence.

À la rentrée 2011, ce travail autour du « Vivre ensemble et de l'éducation citoyenne » se poursuivra avec l'introduction du nouveau Plan d'Études Romand (PER) à travers l'entrée dite « *Formation générale* » qui est construite autour du « rapport à soi », du « rapport aux autres » et du « rapport au monde ».

Michèle Déchamboux
Directrice d'Établissement

Photographie : Frédéric Bennici

Charte d'école

Règlement d'école

Je prends garde à moi, je fais attention aux autres, je respecte l'école

Dans l'ensemble des bâtiments scolaires :

- Les élèves respectent les personnes ⁽¹⁾, la propreté des lieux ⁽²⁾ ainsi que l'équipement et le matériel ⁽³⁾.
- Les élèves se déplacent en marchant et en silence.

Dans les toilettes :

- Les élèves respectent les personnes ⁽⁴⁾, la propreté des lieux ⁽⁵⁾ ainsi que l'équipement sanitaire ⁽⁶⁾.

Dans le préau :

- Les élèves respectent les limites du préau ⁽⁷⁾.
- Pour entrer dans l'école, les élèves demandent l'autorisation à la personne qui surveille ⁽⁷⁾.
- Seuls les élèves de 1P à 4P (Harmos) ont accès aux jeux. Par temps de pluie, le toit de la petite maison est interdit ⁽⁷⁾.

- Les élèves respectent les personnes ⁽⁸⁾, la propreté du préau ⁽⁹⁾ ainsi que le matériel et les plantes ⁽¹⁰⁾.
- Les élèves ne jettent rien sur la route ⁽¹¹⁾.
- Les élèves sont tenus de respecter les dispositions affichées sur les portes d'entrée des bâtiments scolaires ⁽¹²⁾.

Sanctions

Pour les règles concernant l'ensemble des bâtiments scolaires :

- (1) Présenter des excuses avec risque de retenue.
- (2) Remettre les lieux en état.
- (3) Réparer ou remplacer l'équipement et/ou le matériel.

Pour les règles concernant les toilettes :

- (4) Présenter des excuses avec risque de retenue.
- (5) Remettre les lieux en état.
- (6) Réparer ou remplacer l'équipement sanitaire.

Pour les règles concernant le préau :

- (7) Etre isolé.
- (8) Présenter des excuses avec risque de retenue.
- (9) Remettre les lieux en état.
- (10) Réparer ou remplacer le matériel et/ou les plantes.
- (11) Etre convoqué par la directrice avec risque de retenue.
- (12) Demander à un parent d'aller chercher l'objet confisqué dans le bureau de la directrice lorsqu'elle est présente.



AIDE SOCIALE ET HUMANITAIRE

Mission humanitaire en Indonésie

Mon nom est Cédric Léchet, j'ai 25 ans. Je suis né à Vandœuvre, j'y ai grandi et je considère ce village comme « ma Maison ».

Bien qu'encore jeune, je ne compte plus les souvenirs que chaque endroit et personne marquante de la commune font ressurgir en moi, me rappelant mon enfance et mon adolescence. Je me souviens notamment d'avoir été présent à l'inauguration de la nouvelle école en 1993 et plus récemment à celle de la place du village. Certains d'entre vous m'auront également aperçu en pompier lors de certaines manifestations communales et interventions ou plus humblement, pendant l'hiver 2010, derrière l'un des camions de l'entreprise, combien utile, Pradervand Transport.

Je suis actuellement en mission humanitaire en Indonésie et c'est le travail que j'effectue en ce moment que je vous propose de découvrir par la lecture de ce court article qui, je l'espère, sera agréable à lire !



Une culture de melons dans le centre de l'île.

Global Hope Network International

L'ONG avec laquelle je suis en mission s'appelle en français: Réseau International d'Espoir. Cette organisation enregistrée à la Confédération et dont le siège est à Genève travaille dans plus de trente-cinq pays. Sa philosophie d'action se base sur un programme appelé TCD (Transformational Community Development) qui consiste à aider une communauté pauvre à subvenir elle-même à

ses besoins pendant une période de cinq ans, après quoi l'ONG laisse la communauté maîtresse de ses choix futurs. Cela se traduit par une approche ancrée dans le relationnel, la formation et le conseil. Les objectifs de ce programme s'inscrivent dans cinq axes de développement : l'approvisionnement en eau, la nutrition, la santé et l'hygiène, l'éducation et les revenus (recherche et mise en place d'entreprises dignes et durables).

En Indonésie, l'ONG est présente sur l'île de Sulawesi, aussi appelée les Célèbes. Elle est active dans deux projets principaux, l'un en milieu rural dans la province de Toraja au centre de l'île et l'autre en milieu urbain, à Makassar, la capitale de Sulawesi qui compte 1,3 millions d'habitants.

Chamba Berua

C'est le nom d'un des quartiers les plus pauvres de Makassar : un village de pêcheurs d'environ 10'000 personnes. L'ONG Global Hope Network International travaille ici en collaboration avec le gouvernement pour aider la communauté à se développer et sortir de la spirale de la pauvreté.

Ce partenariat a commencé par l'installation de containers d'eau potable et continue maintenant avec un cours hebdomadaire sur les bases de l'hygiène et de la santé pour les enfants et ados. Ce cours s'adapte aux moyens didactiques locaux. En effet, une équipe d'étudiants en arts visuels venant d'une université de la ville donne l'enseignement au moyen de marionnettes



Une leçon typique! La personne debout à gauche est celle qui enseigne, alors que l'on peut voir une marionnette sur la droite.

utilisées pour capter l'attention des enfants et ados. L'interaction entre l'enseignant et les marionnettes permettant de transmettre l'instruction du jour.

La prochaine étape, en préparation, vise la formation de dirigeants locaux. Le but est de les aider à prendre conscience qu'ils possèdent tous les moyens requis pour identifier eux-mêmes les problèmes de leur communauté et y remédier. Tout cela pour éviter une dépendance de l'extérieur et permettre aux dirigeants de prendre les choses en main. Eux seuls connaissent vraiment les gens avec lesquels ils vivent et sont donc les plus à même de faire du travail sur le long terme.

Toraja, le Café

Le deuxième projet, celui en milieu rural, se trouve à dix heures de bus de Makassar, non loin de Rentepao, la capitale de la province de Toraja. Cette partie de l'Indonésie est sillonnée de montagnes et de vallées. C'est une destination touristique prisée pour la randonnée et la culture locale riche en rites et coutumes. J'aime d'ailleurs y aller afin de rencontrer les rares touristes européens, et quand j'ai de la chance, j'ai l'occasion de parler un peu français. À cet endroit, l'ONG a démarré, il y a de cela trois ans, un projet dans la culture du café. Ce projet visait à développer une filiale de vente de café en commerce équitable, notamment par la création d'une coopérative réunissant les différents agriculteurs entre eux. Un autre but de ce projet était de faire de cette plantation de café un centre de démonstration pour les agriculteurs de la région. En effet, la culture du café, bien que peu développée ici, semble correspondre particulièrement au terroir de Toraja. Cela se traduit par des qualités dans les trois éléments agronomiques que sont la plante (variété de café), le sol et le climat. Le but étant d'enseigner et de donner envie aux agriculteurs de se lancer dans l'aventure.

Bien que ce projet puisse paraître idéal, il se heurte actuellement, et c'est triste, à plusieurs problèmes majeurs. Il ne faut pas se leurrer, les problèmes font partie de la vie et, de ce fait, sont logiquement rencontrés dans l'aide humanitaire. Le tout est d'apprendre à gérer les difficultés et tirer profit de ses erreurs. Facile à dire me direz-vous ! En effet, mais lorsqu'en plus on a entre les mains le futur de tout un village, les choses prennent un aspect encore tout différent. Les autorités de Vandœuvre doivent comprendre de quoi je parle.

Conclusion

Une expérience comme celle que je vis actuellement fait partie de celles que je souhaite à tout le monde. Pouvoir apprendre une nouvelle langue, une nouvelle culture, tous les jours vivre de nouvelles expériences, évoluer dans un environnement totalement différent de celui auquel on est habitué et tout cela en aidant des gens, avec les moyens qui sont les nôtres, à avoir une vie meilleure, que demander de mieux ? Et même si cela doit se faire en renonçant à un certain confort, le jeu en vaut la chandelle ! Cela me rappelle la citation d'un auteur dont j'ai oublié le nom, mais qui m'accompagne chaque jour que je vis ici : «Pourquoi ne pas choisir de vivre plus simplement pour que d'autres puissent vivre tout simplement?»

Je tiens, pour finir, à remercier la commission Aide sociale et humanitaire, et spécialement Christophe Imhoos, ainsi que l'exécutif, pour l'intérêt porté à ce projet et l'aide dans sa réalisation. Je suis touché de voir que le souci du plus pauvre est plus qu'un discours vide de sens au sein du conseil communal de Vandœuvre !

Texte et photographies : *Cédric Lécho*



Toraja, c'est aussi un grand nombre de rizières, à l'image de ces plantations en terrasses dont les plants de riz ont un mois



Parmi les enfants du village de pêcheurs



Les enfants de l'agriculteur de Toraja posant devant un jeune caféier.

GENS DE CHEZ NOUS

Une commune de Toscane invite un artiste de Vandœuvres



Situé entre Grosseto et Sienne, le village toscan de Sassofortino, commune de Roccastrada, m'a invité en 2006 en tant qu'*artiste en résidence* pour réaliser une œuvre en pierre dans son parc appelé « Parco dei Castagni » (Parc des châtaigniers).

Ce village a, depuis plusieurs années, décidé de créer un parcours de sculptures en invitant chaque année un artiste durant les mois d'été pour réaliser une œuvre dans la pierre du site (rhyolite).

Il s'agit d'une pierre dure, beige clair, couleur de la roche, qui est apparue voilà quelques millions d'années dans ce lieu par le phénomène des «bombes volcaniques».

Déroulement du projet

Les artistes commencent par choisir une pierre dans le grand choix qu'offrent ce parc et ses environs, puis proposent un projet au président de la commission communale, qui valide le projet.

L'invitation comprend une mise à disposition d'un appartement indépendant pendant six semaines, un défraiement ainsi que de nombreuses invitations à des dîners, notamment un repas « Leonard de Vinci », composé des plats préférés du fameux artiste.

C'est une tradition ancienne en son hommage, et par extension aux artistes.

Les lieux

Au milieu de ce parc allongé et bien vallonné se trouve une source, dont la réputation est telle que les habitants des vallées environnantes viennent s'y ravitailler.

À quelques dizaines de mètres se trouvait une belle pierre ; c'est elle que j'ai choisie.

Tout au long de l'exécution de ma sculpture, des gens passaient, avec à chaque fois un petit signe d'encouragement, un commentaire, ce que j'ai apprécié, étant un élément insolite dans leur beau parc.



Le choix

Le thème que j'ai adopté, inspiré du lieu, est celui de la purification de l'eau par l'action du coquillage. Ce choix était en accord avec la



démarche de mon travail d'atelier qui portait sur les fossiles, exprimant ainsi la notion de pérennité.

Cette pierre, dont la partie émergente représente environ dix tonnes, mesure, à la fin de son exécution, dans sa hauteur 1m75, sa largeur 2m35 et sa profondeur 3m43.

Cette grande coquille, que j'ai appelée « Conquillicus » (coquille en latin) rappelle de près la coquille Saint-Jacques.

Lorsque j'ai pris conscience de la concordance avec l'emblème du drapeau de Vandœuvres, un grand frisson m'a traversé.

Je réalisai alors les liens entre notre coquille communale et Maître Jacques, patron des compagnons.

Ce fut alors une sorte d'hommage à la fois à mon pays, mon lieu d'origine et à la fratrie professionnelle, celle qui m'a formé au métier de la taille de pierre.



Sur cette plaque, on peut lire en italien :

Intégration d'un élément fossile dans ce parc où l'acheminement vers l'eau est précieux.

La coquille, élément primitif mais évocateur de pureté (voir bénitier), est un lien direct avec l'eau.

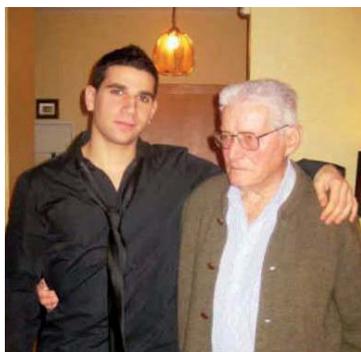
De profil, on peut observer la forme de «patte d'oie», emblème de Maître Jacques, initiateur du compagnonnage.



Texte et photographies : *Pascal Liengme*

HOMMAGES

Un presque centenaire nous a quittés



Charles Dornier, né en 1912 aux Ponts-de-Martel, n'a jamais renié son origine jurassienne, son rêve était de devenir horloger, hélas, il a fallu déchanter, à 15 ans le travail à l'époque n'était pas facile à trouver. Pour assurer sa subsistance, il s'est déplacé jusqu'à Genève, mais a bifurqué d'objectif et s'est retrouvé en douanier. Pendant la guerre, il officiait à Moëllisullaz. Sa carrière s'est achevée à l'aéroport de Cointrin, parmi les avions... de l'époque.

À partir du milieu des années 1970, il s'installe à Vandœuvres. Une de ses passions était la musique. Il a toujours conservé le port altier de sa fonction.

À compter de son veuvage, il y a une quinzaine d'années, il s'astreint à une heure de marche chaque jour, cette heure était sacrée, et il en parlait volontiers, et c'est sûrement ainsi qu'il a assuré sa longévité, son autonomie lui a tenu longtemps compagnie. Il cuisinait, et lors de ses achats, parfois, nous bavardions longuement.

Il a passé de longues heures dans son jardin, soignant ses rosiers et privilégiant sa bordure de magnifiques dahlias.

Sous son apparence d'homme « bourru », mais foncièrement bon, il était intéressé et intéressant.

« Je suis vaincu du temps, je cède à ses outrages » (François de Malherbe, poésies)

Claude Faure

(en collaboration avec un voisin : *Nicolas Pictet*)

Un « Au Revoir » à une amie très précieuse



Marcelle Regenass s'en est allée si subitement que sa famille, comme ses amis, sont encore très éprouvés.

Elle nous laisse l'image d'une femme dévouée à l'extrême, très discrète, ayant une disponibilité et un sens de l'écoute rares.

Marcelle, nous t'avons toujours admirée dans toutes tes activités : jardinage, couture, cuisine, entretien de la maison, peinture sur porcelaine ; mais ta gentillesse surpassait toutes ces qualités. Tu nous manques beaucoup.

Nos pensées accompagnent toute ta famille si chère.

C.R. et P.K.

ZONE 20

Sur le chemin des Peutets Au nom de la Loi, au nom de l'Amour

Aux abords du chemin des Peutets, des panneaux indiquent « zone 20 ». Quelques rares véhicules respectent cette limitation.

Si un radar était placé ou si un policier était posté, les automobilistes ou scootéristes ralentiraient à coup sûr parce que nous craignons tous la Loi et ses applications tarifées.

Les Autorités ont bien vu que ce chemin était à protéger vu la proximité de la Place, du temple, de l'Auberge, du Parc, et de la joyeuse présence de ces enfants qui se rendent à pied à l'école.

La loi comme balise, comme cadre nécessaire pour « vivre ensemble », pour protéger le plus fragile. Elle est là pour nous rappeler que l'autre

existe, et si cet autre est vu comme un frère, une sœur, alors nous ne pouvons que ralentir à 20km/heure sur le chemin des Peutets.

Passer de la loi inscrite sur un panneau métallique à la loi inscrite dans notre cœur de chair, de la loi objective à la loi intérieure... invitation au regard intérieur. Cette belle attention à l'autre se manifeste lorsque sur un passage pour piétons un petit signe est échangé entre le marcheur et l'automobiliste.

L'amour est premier, la loi est seconde. D'après le Petit Prince, il paraît qu'on ne voit bien qu'avec le cœur.

Bruno Miquel

Photographie : Frédéric Bennici



TOURNOI DE PÉTANQUE

Samedi 25 juin dernier, le premier tournoi de pétanque de Vandœuvre a vu se réunir sur notre belle place une joyeuse équipe de boulistes.

Sur une idée de Bruno Miquel et de Catherine Kuffer, Claude et Magali Barras avaient en effet organisé une splendide rencontre soldée comme il se doit par un apéritif anisé.

Enthousiasme et entrain rivalisèrent avec les cris et les rires des participants qui résonnèrent sur la place jusque tard dans la soirée.

Véronique Christe

Photographies : Danièle Jacquet



JOURNÉES DU PATRIMOINE

La Fondation Hardt à Vandœuvres

Quand ?

Dimanche 11 septembre, à 10h, 13h et 16h

Où ?

Vandœuvres, chemin Vert 2

TPG, ligne 33, arrêt Planta

Visites

Sous la conduite de C. Amsler, historienne de l'art et de l'équipe de la Fondation Hardt

Informations

Visites de la bibliothèque, des jardins, de la serre, de l'orangerie et de leurs aménagements en sous-sol.

Parking, suivre la signalétique

Organisation

Avec l'accueil et la collaboration de la Fondation Hardt

Bienvenue dans l'une des plus anciennes propriétés du coteau de Vandœuvres qui accueille depuis 1949 la Fondation Hardt ! Attesté au 16^e siècle déjà, le petit fonds rural gagne en raffinement au fil du 18^e siècle sous l'égide d'une famille Lecointe originaire de Normandie et fixée à Genève dès 1710.

Échu en partage aux Ador-Dassier (1811), le domaine passe en 1859 aux Périer-Ador qui font appel à l'architecte Samuel Darier pour conférer à la maison de maître sa volumétrie actuelle (restauration en 2004-2005) et pour créer dans le potager de magnifiques serre et orangerie, restaurées avec beaucoup de soin en 2008.

Ces dépendances présentent la particularité d'être entièrement excavées et reliées entre elles par un couloir souterrain. La visite se propose, en sus d'un tour explicatif dans le parc, de réfléchir ensemble à l'affectation initiale de ces énigmatiques espaces en sous-sol, éclairés par des hublots et quelques portes-fenêtres ouvrant sur des courettes anglaises. Les travaux de restauration bénéficient du soutien de la Fondation Hans Wilsdorf, de la Loterie Romande, de la Confédération, de l'État de Genève, de la Commune de Vandœuvres et de diverses fondations et donateurs privés.

La Fondation Hardt est un centre de recherches en sciences de l'Antiquité classique (grec, latin, histoire ancienne, philosophie antique). Une importante bibliothèque logée dans l'ancien



La crypte dans les sous-sols de la Fondation Hardt

rural attire des savants du monde entier. Depuis 1952, la Fondation Hardt organise annuellement les « Entretiens sur l'Antiquité classique ». Ces colloques de haut niveau, dont les actes sont publiés (56 volumes parus à ce jour), réunissent les meilleurs spécialistes autour d'un thème particulier.

Babina Chaillot-Calame

Photographie : Ceux d'en face Genève

Pour toutes informations complémentaires il faut consulter les sites :

www.patrimoineromand.ch ou www.geneve.ch/patrimoine/jep

La brochure du programme romand sera disponible dès le 10 août : à la mairie de Vandœuvres et à l'Arcade d'information municipale, pont de la Machine 1.

FILM

VANDŒUVRES « MÉMOIRE(S) DES AÎNÉS »

Le film a été projeté le jeudi 7 avril 2011 à la salle des Combles de l'école de Vandœuvres, devant plus de 200 spectateurs (5'000 selon la police !).

Malgré la chaleur régnant dans la salle des combles, les spectateurs, captivés par le film, sont restés stoïquement assis pendant deux heures. Chacun ressentant ce film en fonction de son vécu. Des aînés, des jeunes ou des moins jeunes, des Vandœuvriens et même des voisins ont apprécié la projection. Il est vrai que l'on pouvait vite se laisser prendre, soit par les témoignages nombreux, riches en commentaires sur la commune, soit par la beauté des paysages qui font de notre commune une des plus prisées du canton ou par la musique en partie composée et jouée par Mademoiselle Montandon.

L'idée de base de ce film est de laisser aux prochaines générations un témoignage sur ce qu'était Vandœuvres à l'époque et comment les gens y vivaient.

A priori, le film a atteint son but. Des témoignages forts, mixés à des images d'archives bien intégrées, donnent une vision presque exhaustive de Vandœuvres d'antan.

Que ce soit l'ancien Maire, Monsieur Robert Turrettini, Monsieur Emile Pradervand ou Madame Irène Racine (il est trop long de citer tous les intervenants), tous se sont prêtés bien sympathiquement au jeu des interviews pour raconter de bien belles histoires, qui nous l'espérons resteront à jamais gravées dans la mémoire des habitants.

À la fin du film, lors de la verrée offerte par les Autorités pour fêter dignement la sortie de ce film même s'il n'est pas sélectionné à Cannes, les commentaires très positifs ont réconforté celles-ci dans le choix judicieux qu'elles ont fait en acceptant de le produire.

Raison pour laquelle, si vous ne l'avez pas encore fait, nous ne pouvons que vivement vous recommander de visionner le DVD de « *Vandœuvres, Mémoires des Aînés* ».

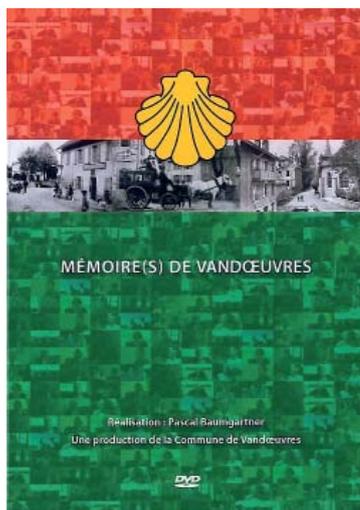
Nous espérons sincèrement que, comme nous, vous passerez un excellent moment en famille. Au pire, on vous remboursera votre ticket !

Lorin Voutat



Vous pouvez vous procurer le DVD *Mémoire(s) de Vandœuvres* au prix de Fr. 10.- au secrétariat de la mairie (104, route de Vandœuvres).

FILM



*Réalisation : Pascal Baumgartner
Production : Commune de Vandœuvres
Avec la collaboration de la commission Communication et technologies de l'information*

Des Vandœuvriens racontent leur histoire, des histoires de la commune.

Au gré des saisons Vandœuvres résonne de ces témoignages émouvants, drôles et vivants.

On y évoque l'école, les artisans, l'épicerie, le centre du village, l'église, la mairie, les paysans, la laiterie, le paysage, les changements, ...

L'attachement fort à la commune et aux personnes qui y vivent relie tous ces différents témoignages.

Des images d'archives riches et diverses viennent étayer ces propos. Le tournage s'est déroulé tout au long de 2009 et 2010.

Les Autorités

POLICE MUNICIPALE

Une convention avec la commune de Chêne-Bougeries a été signée le 30 juin 2011.

L'objectif de cette convention est de répondre aux demandes des citoyens, lorsque l'agent de Vandœuvres est absent.

De plus, dans le cas du constat d'une infraction, les APM des communes signataires sont habilités à poursuivre les contrevenants hors de leur territoire.

Bien que les agents ne patrouillent pas en dehors de leur territoire, les APM peuvent, sur appel d'un membre de l'exécutif, du secrétariat général ou d'un responsable de la police municipale d'une des deux communes, intervenir sur tout le territoire de la convention et faire valoir toutes les prérogatives attachées à leur fonction.

L'intégralité de la convention paraîtra dans la Feuille d'avis officielle.

Frédéric Bennici



De gauche à droite : Frédéric Bennici, Gabrielle Gourdou-Labourdette (Vandœuvres), Sébastien Pache et Béatrice Grandjean-Kyburz (Chêne-Bougeries)

PETIT QUIZZ SUR VOTRE COMMUNE

Réponses du Quizz sur votre commune du n° 30

1. Quelle inscription figure sur l'entrée de la Mairie ?
Salve Hospes
2. Quelle est la particularité de la construction de la Mairie de Vandœuvres ?
Elle a été construite en pisé
3. Quel Maire est resté le plus longtemps à son poste ?
Jaques Ruty (1890-1914)
4. Qui fut le premier Maire ?
François-Marc de Roches
5. Quelle est la plus longue durée de présence suivie d'un membre de l'Exécutif à son poste ?
44 ans – Samuel Serre – 1862-1906
6. À partir de quand les exercices des sapeurs-pompiers ont lieu un soir de semaine en lieu et place du dimanche matin ?
1950
7. Pourquoi ce changement ?
Pour que les pompiers puissent rester en famille, comme le souhaitaient leur femme
8. À quelle date le chœur paroissial fut-il créé ?
16 février 1910
9. Quelle est la signification du mot « Vandœuvres » en gaulois ?
Château Blanc ou Château de Vindos
10. Depuis quelle année les rues de la commune sont-elles éclairées électriquement ?
1928
11. En 1850, date du premier recensement, combien d'habitants comptait la commune ?
527 dont 1/5 d'étrangers

Cinq personnes ont été récompensées pour leurs bonnes réponses :

- 1) Madame Colette Rossier (1 bon d'une valeur de Fr. 50.- chez *Karine Coiffure*)
- 2) Madame Danielle Muster (1 bon d'une valeur de Fr. 50.- à la boulangerie *Bulloz*)
- 3) Trois personnes ex aequo reçoivent le livre *Vandœuvres Paysages* :
Madame Rita Labarthe
Madame Muriel Muster
Madame Eliane Pause

OFFRES « MOBILITÉ DOUCE 2011 »

La commune a le plaisir de vous informer qu'elle reconduit en 2011 ses offres de « mobilité douce » :



Abonnement demi-tarif CFF

Aux Aînés et aux jeunes de moins de 25 ans révolus, un **abonnement ½ tarif CFF** valable une année.

Cartes journalières CFF

Deux cartes journalières CFF sont en vente à la Mairie, au prix unitaire de CHF 35.-, pour une journée complète de transport sur les lignes des CFF, les bateaux et les cars postaux, ainsi que dans les trams et les bus de la plupart des villes suisses, y compris à Genève.

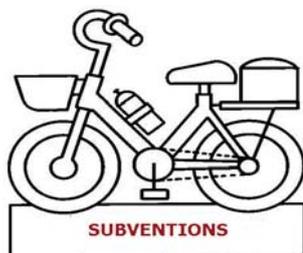
Elles sont destinées en priorité aux personnes domiciliées ou exerçant une activité professionnelle à Vandœuvres.



Carte Bonus Unireso

Aux Aînés et aux jeunes de moins de 25 ans révolus, d'une valeur de CHF 50.-

Participation communale à l'acquisition de vélos



La commune participe, à nouveau en 2011, à l'achat de nouveaux vélos, électriques ou non.

Cette offre est valable :

- à raison de :
 - CHF 500.- pour les vélos électriques (y compris participation cantonale de CHF 250.-)
 - CHF 250.- pour les vélos non électriques (pas de participation cantonale)
- Un vélo par famille, sur présentation d'une facture
- Vélo neuf et acheté dans un commerce établi dans le canton de Genève
- Pour les habitants âgés de 16 ans au minimum
- Cette offre n'est pas valable pour les familles ayant déjà acquis des vélos en 2010.

INFORMATIONS COMMUNALES

Liste des cours et activités proposés dans la commune

<u>Cours</u>	<u>Jours</u>	<u>Responsables</u>		
Init. danse classique*	Lundi	16h30-18h00	Mme I. PADOVANI	079 242.76.01
Tennis*	Lundi	16h00-20h00	M. H. GOILLER	078 829.46.63
Théâtre	Mardi	17h00-18h30	Mme G. BOETSCH	079 250.70.01
Gym Senior	Mardi	16h20-17h30	Gym Senior Genève	022 345.06.77
Gym du dos	Mardi	19h30-20h30	M. J.-M. AELLEN	022 311.89.54
Yoga	Mardi	18h30-20h45	Communes-École	022 388.16.78
Init. danse classique*	Mercredi	9h00-16h00	Mme I. PADOVANI	079 242.76.01
Danse moderne	Mercredi	16h30-18h00	Mme M. MAILLIET	079 212.49.47
Tennis*	Mercredi	16h00-20h00	Mme E. WERREN	022 349.44.47
Peinture	Mercredi	18h30-20h30	Mme de MOUCTOURIS	022 750.14.06
Init. danse classique*	Jeudi	16h15-19h00	Mme I. PADOVANI	079 242.76.01
Tennis*	Jeudi	16h30-19h30	Mme E. WERREN	022 349.44.47
Tai-chi	Jeudi	19h30-21h00	Communes-École	022 388.16.78
Init. danse classique*	Vendredi	16h30-18h30	Mme I. PADOVANI	079 242.76.01
Peinture adultes* (1 x par mois)	Samedi	9h30-16h00	Mme de MOUCTOURIS	022 750.14.06
Danse africaine * (1 x par mois)	Samedi	10h00-11h30	Mme C. BONNARD	022 750.19.94
	Vendredi	20h00-21h30		

* Merci de prendre contact avec le professeur pour connaître la répartition détaillée des cours



Activités

Chœur	Lundi	18h30-20h30	Mme D. JACQUET	022 750.18.64
Les Vand'œuvriennes	Dernier mardi du mois		Mme I. STALDER	022 750.17.02
Club de Bridge	Jeudi	dès 14h00	M. M. HAGMANN	022 348.21.39
Tennis		----	Mme L. BACHMANN	022 772.04.03

INFORMATIONS COMMUNALES

Mairie ☎ 022 750.14.18 www.vandoeuvres.ch e-mail : info@vandoeuvres.ch
104, route de Vandoeuvres, case postale 8, 1253 Vandoeuvres
Heures d'ouverture : Lundi et mardi : 9h00-12h00 et 14h00-18h00
Mercredi, jeudi et vendredi : 9h00-12h00, après-midi fermé

État civil :

Chemin des Rayes 3 - Case postale 160 - 1222 Vézenaz

☎ 022 722.11.80 - Fax 022 722.11.88

E-mail : etat-civil@collonge-bellerive.ch

Heures d'ouverture au public :

Lundi 8h30 - 11h00 / 15h00 - 18h30 Jeudi 8h30 - 11h00 / sur rendez-vous

Mardi 8h30 - 11h00 / 15h00 - 18h00 Vendredi 8h30 - 11h00 / sur rendez-vous

Mercredi 8h30 - 11h00 / 12h00 - 15h00

Levée des déchets ☎ 022 752.21.01 et 079 625.27.87

M. Thierry Pradervand

Ordures ménagères : mardi et vendredi dès 6h30

Déchets de jardin : lundi dès 13h00 de mi-mars à décembre

Papier et carton : dernier mercredi du mois

Objets encombrants : premier mercredi du mois

Verre, PET, ALU : conteneurs au parking du centre communal

Frigidaires : repris par les commerces spécialisés ou rendre gratuitement au Site de Châtillon

☎ 022 727.05.20 ou encore chez Cargo-Domicile ☎ 022 308.90.00

Voirie, espaces verts ☎ 022 750.12.68

Cantonniers communaux

APM

M. Frédéric Bennici ☎ 022 750.97.35

Mairie de Vandoeuvres 104, route de Vandoeuvres 1253 Vandoeuvres

Service du feu

SIS (urgences) ☎ 118

Capitaine Samuel Castella, commandant des sapeurs-pompiers de Vandoeuvres

☎ 022 750.20.22 ou 079 409.27.84

École infantine et primaire 4, route de Pressy ☎ 022 750.22.17

Jardin d'enfants *Le Toboggan* 2, route de Pressy ☎ 022 750.10.01

Garderie *Les Mille et Une Pattes* 2, route de Pressy ☎ 022 750.14.08

Association *Koala* 47, route de Mon-Idée ☎ 022 349.30.66

INFORMATIONS COMMUNALES

Paroisse protestante

Pasteur : Bruno Miquel, 4, place de Vandœuvres, 1253 Vandœuvres

☎ 022 750.23.83 ☎ mobile 079 827.78.45 courriel: bruno.miquel@protestant.ch

Secrétariat : Mme Catherine Settimo,

15 chemin des Hauts-Crêts 1223 Cologny ☎ 022 750.10.86

(mardi et vendredi, de 14h00 à 17h00, et le mercredi matin de 9h00 à 12h00)

Temples : temple de Vandœuvres, 1, place de Vandœuvres, 1253 Vandœuvres

temple de Cologny, 2, place Pierre-Gautier, 1223 Cologny

Courriel : cologny-vandoeuvres-choulex@protestant.ch

Site : www.cologny-vandoeuvres-choulex.ch

Paroisse catholique

Père : Ryszard Kluba, 186, route de Choulex, 1244 Choulex

☎ 022 750.13.05 fax 022 750.13.54

Secrétariat : Mme Geneviève Edwards

(mardi 14h00-17h00 ☎ 022 750.13.05 fax 022 750.13.54

Églises : église de Choulex, 186, route de Choulex, 1244 Choulex

chapelle St-Jacques, chemin de la Blanche 1253 Vandœuvres

Courriel : choulex.vandoeuvres@cath-ge.ch,

Site : www.cath-ge.ch/fr/paroisse-choulex-vandoeuvres/

Service d'urgence des médecins (jour et nuit) ☎ 022 320.25.11

FSASD (Fondation des services d'aide et de soins à domicile)

Central d'appel ☎ 022 420.20.00

CMD (Centre de maintien à domicile) ouvert de 8h à 12h30 et de 13h30 à 17h

38, rue des Vollandes, 1207 Genève ☎ 022 420.20.13

Cartes d'identité délivrées à la mairie

Lundi après-midi de 14h00 à 16h00 et jeudi matin de 9h00 à 11h00 ou sur rendez-vous :

Mme Francine Rocherieux ☎ 022 750.14.18

Documents nécessaires :

Livret de famille ou certificat individuel d'état civil ou acte de famille + attestation

d'établissement pour les Confédérés - 1 photographie récente, format 3,5 cm x 4.5 cm

visage centré, de face, sans couvre-chef, arrière-plan neutre - ancienne carte d'identité

Pour les mineurs :

Signature obligatoire dès 7 ans révolus et d'un représentant de l'autorité parentale.

En cas de parents divorcés, jugement de divorce à présenter.

Délai de livraison : 8 jours ouvrables

Tarifs (à régler à la commande, en argent liquide, frais et port compris) :

enfant : Fr. 35.-

adulte : Fr. 70.-

Passeports biométriques

Passer commande au Service des passeports 88, rte de Chancy, 1213 Onex

Sur rendez-vous : ☎ 022 546.54.66 ou www.passeportsuisse.ch

RÉCUPÉRATION 2011

Déchets ménagers		- Mardi et vendredi dès 06h00	Prière de ne pas sortir les poubelles sur la chaussée avant 18h30, la veille. Seuls les conteneurs, poubelles et sacs fermés sont ramassés !
Papier et carton		- Conteneur - Ramassage dernier mercredi du mois	- Parking du centre communal
Déchets de jardin		Janvier et février: un lundi par mois dès 13h00 Mars à décembre tous les lundis dès 13h00	- Emplacement des poubelles, uniquement relevées dans des conteneurs verts - Achat pour les nouveaux habitants: s'adresser à la mairie (022 750 14 18)
Verre		Conteneur	- Parking du centre communal
P ET		Conteneur	- Parking du centre communal
ALU + fer blanc		Conteneur	- Parking du centre communal
Piles		Conteneur	- Parking du centre communal
Capsules de café Nespresso en aluminium		Conteneur	- Parking du centre communal
Ferraille ménagère et objets encombrants		1 ^{er} mercredi du mois dès 6h30	- Ne sont pas acceptés (pas évacués): ferraille artisanale, agricole, carrosserie, déchets de chantiers, appareils électroniques de bureau et de loisirs, réfrigérateurs, congélateurs et appareils électroménagers
Textiles		- Conteneur TEXAID - Ramassage par TEXTURA 1 à 2 x/année	- Parking du centre communal - Sacs distribués dans les boîtes aux lettres

RENSEIGNEMENTS ET ADRESSES UTILES

1. Levée des déchets M. Thierry **PRADERVAND**, rte de Mon-Idee 134, 1253 Vandœuvre (tél. 022 752 21 01 ou 079 625 27 87). Bennes et camion-grue à disposition pour l'évacuation des déchets, non compris dans le ramassage de la ferraille et des gros déchets.

2. Taille des haies Selon la loi sur les routes, les propriétaires sont tenus de tailler les haies et arbres bordant leur propriété avant le **11 juillet 2011**. Passé ce délai légal et après notification par lettre recommandée, la Commune fait procéder d'office à ce travail, aux frais des propriétaires.
Les branches d'arbres doivent être taillées jusqu'à une hauteur de **4,50 m** au-dessus de la chaussée. Les haies ne peuvent dépasser une hauteur de **2 m** au-dessus de la voie publique.
Les gros déchets de taille (en surplus des conteneurs verts) peuvent être apportés soit à **l'Espace récupération de La Praille**, soit au **Site de Châtillon** à Bernex.

3. Souffleuses à feuilles L'usage de machines à souffler les feuilles équipées d'un moteur à explosion est **autorisé du 1er octobre au 31 janvier**.
Durant cette période, il est interdit d'en faire usage:
a) de 20h00 à 08h00, du lundi au samedi
b) le dimanche et les jours fériés
c) sur les chemins forestiers.

4. Tondeuses à gazon L'usage des tondeuses à gazon équipées d'un moteur à explosion est interdit:
a) de 20h00 à 08h00, du lundi au samedi
b) le dimanche et les jours fériés
Aux heures des repas et jours de repos, veillez à la tranquillité de vos voisins, MERCI !

5. Espace récupération **pour tous les déchets ménagers et déchets verts :**
recyclables, compostables, encombrants, toxiques

La Praille ouvert du lundi au vendredi de 14h30 à 19h30
(tél. 022 388 11 99) samedi et dimanche de 09h30 à 17h00

Site de Châtillon ouvert du lundi au vendredi de 14h30 à 19h30
(tél. 022 420 91 22) samedi et dimanche de 09h30 à 17h00

ORDURES MÉNAGÈRES: levée assurée **le mardi et le vendredi.**

Pour des raisons esthétiques et **d'hygiène**, les sacs à ordures ménagères étant rapidement éventrés par les chiens, les renards et les fouines ainsi que par les oiseaux, nous vous prions de bien vouloir déposer **vos sacs à ordures** ménagères devant votre propriété **le matin de la levée**. Les **conteneurs** peuvent par contre être déposés dès 18h30 **le soir précédant le ramassage**. L'effort qui vous est demandé soulagera les services de la voirie à qui incombe la tâche ingrate de ramasser des déchets putrescibles abandonnés sur la voie publique.

Nous rappelons que la **commune subventionne** en partie l'achat et l'installation de conteneurs collectifs privés pouvant recueillir les déchets de plusieurs propriétés. Nous restons à votre entière disposition pour toute information complémentaire.

AMPOULES ÉCONOMIQUES

Ces ampoules doivent être rapportées dans les **commerces** et les **grandes surfaces**, en raison de la **forte toxicité des vapeurs de mercure** qu'elles contiennent et du danger d'évaporation qu'une élimination non conforme représente.

FERRAILLE ET OBJETS ENCOMBRANTS:

levée assurée **le premier mercredi de chaque mois.**

- Les **appareils électroniques de bureau et de loisirs**, les **réfrigérateurs**, les **congélateurs** et les **appareils électroménagers**, de même que les appareils des secteurs de la **construction**, du **jardinage** et des **loisirs** et les **jouets électriques** sont **repris gratuitement par les commerces spécialisés**, car une taxe anticipée, perçue lors de l'achat, couvre les frais de traitement (recyclage et élimination).
- Ces appareils usagés ne sont **pas ramassés avec les objets encombrants**.
- Il est également possible de les rendre gratuitement à l'Espace récupération du Site de Châtillon, ☎ 022 420 91 22, ou chez Cargo-Domicile, route des Jeunes 6, ☎ 022 308 90 00. Sur demande, Cargo-Domicile se déplace chez le particulier, moyennant une taxe qui est fixée au prorata de la distance de déplacement et du volume des appareils à débarrasser. Pour plus de renseignements, appeler le numéro indiqué ci-dessus.

* * *

Nous vous remercions de tenir compte de ce qui précède et de ne pas déposer d'ordures ménagères ni d'objets encombrants à la déchetterie communale.

AGENDA

BIBLIOBUS



Horaire 2011 : les jeudis suivants, de 14h à 17h

14 juillet 3 novembre
6 octobre 1^{er} décembre

INAUGURATIONS À LA MAIRIE !

Réservez d'ores et déjà la date du **1^{er} septembre en fin de journée.**

Une manifestation communale aura lieu dans le parc de la mairie à l'occasion de trois inaugurations :

- celle de la mairie, entièrement rénovée,
- celle de la renaturation du nant du parc et
- celle de la nouvelle législature 2011-2015

Un tous-ménages plus détaillé vous parviendra vers la mi-août.



SORTIE DES AÎNÉS

Nous pouvons déjà vous annoncer que la prochaine sortie des Aînés aura lieu le **mercredi 5 octobre 2011**

Réservez cette date, des informations détaillées vous parviendront en temps voulu.



BOURSE AUX HABITS ET AUX JOUETS

La prochaine Bourse aux habits et aux jouets à Vandœuvres aura lieu le **samedi 15 octobre 2011 de 10h à 14h** au Centre communal de Vandœuvres (24, rte de Meinier)



Si vous désirez un emplacement, merci de vous inscrire auprès de Mme Laurence Castella 079 387.07.87.

PROMOTIONS : REMERCIEMENTS

La commune tient à remercier chaleureusement les parents d'élèves qui ont répondu favorablement et spontanément à la demande du Corps enseignant de servir l'apéritif offert par la commune lors de la Fête des Promotions.

Gabrielle Gourdou-Labourdette